

[Spam] enquête public logement des saisonniers

De: "Frédérique Ballarini"

28/02/2024 12:23

À: reserve-fonciere-ramatuelle-epvar@administrations05.net

Bonjour,

j'ai une base de loisirs sur Pampelonne ma société se nomme PEPS SPIRIT dans la convention signé le 18/1/2021 je n'y apparais pas j'imagine que c'est un oubli, je vous serai donc reconnaissante de bien vouloir m'inscrire dans le souhait d'avoir de l'hébergement pour mes futurs saisonniers.

Le souci de l'hébergement du saisonnier est un vrai problème:

1 l'offre (il faudrait qu'il y en est)

2 les prix des logements ça c'est aussi un VRAI VRAI problème surtout avec l'entrée de gros groupe qui surenchérisse et râfle l'intégralité des logements possibles sur le secteur car ils ont effectivement de gros moyens.

Même si on essaie de privilégier d'embaucher les personnes dans le Golfe de Saint-Tropez nous sommes en faite amener à trouver des saisonniers hors région et donc de devoir tourner de l'hébergement et à des prix correct (350€ serait un prix correct)/personne pour une chambre.

Pour ma structure de avril à octobre j'ai besoin de 3 chambres + 2 chambres en juillet et aout.

Merci d'avance,

Frédérique

PEPS SPIRIT
ST-TROPEZ